

Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

Les PASS sont des lieux de prise en charge médico-sociale, destinés aux personnes en situation de précarité afin de leur faciliter l'accès :

- au système hospitalier ;
- aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

En cas de nécessité, l'État prend en charge les consultations externes, les actes diagnostiques et thérapeutiques ainsi que les traitements, qui sont délivrés gratuitement.

1. Les PASS du Val-d'Oise

PASS Hôpital Simone Veil

14 rue de Saint Prix

95600 EAUBONNE

01 34 06 63 16

Jeudi après-midi de 14h00 à 17h00

L'Espace Santé Insertion

17 ter boulevard Charles Bouticourt

95300 PONTOISE

01 30 75 45 24

PASS Centre hospitalier d'Argenteuil

69, rue du Lt-col Prudhon

95107 Argenteuil Cedex

01 34 23 26 46

- pour la PASS Maternité : sur RDV le mercredi de 14h00 à 15h30
- pour les patients non hospitalisés : sans RDV le jeudi de 9h00 à 11h00

PASS Centre hospitalier de Gonesse

25 rue Pierre de Theilley,

95500 GONESSE

01 34 53 49 58

PASS Hôpital de Beaumont-sur-Oise

25 rue Edmond Turcq,

95260 BEAUMONT-SUR-OISE

01.39.37.15.20

Le centre municipal de santé - PASS

51 rue Louise Michel

95 190 GOUSSAINVILLE

01 39 88 76 44

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Samedi de 8h30 à 12h30

2. Les PASS «enfant» hors Val-d'Oise

PASS Ambroise-Paré

9, avenue Charles-de-Gaulle

Boulogne-Billancourt (92)

01 49 09 56 45

PASS Robert-Debré

48, boulevard Sérurier

Paris 19^e

01 40 03 24 94

PASS Hôpital Necker

149 rue de Sèvres

Paris 15^e

01 44 38 17 93

PASS Louis-Mourier

178, rue des Renouillers

Colombes (92)

01 47 60 63 68

PASS Jean-Verdier

Avenue du 14 Juillet

Bondy (93)

01 48 02 62 88